



FÊTE DE REMIRE- MONTJOLY

5,6,7 SEPT 2025

APPEL À PARTICIPATION



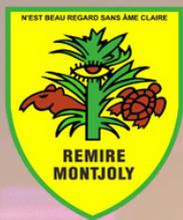


La fête de Rémire-Montjoly est un événement fédérateur concourant à renforcer la cohésion sociale, à encourager la participation citoyenne et à valoriser la diversité culturelle. Cette année, cet événement populaire se tiendra du 5 au 7 septembre 2025.

Diverses animations culturelles, sportives et artistiques jaloneront ces trois jours de festivités. Celles-ci prendront leurs quartiers sur la place publique, lieu désormais central de la commune.

Cet événement festif et populaire sera également l'occasion de valoriser le patrimoine et l'identité de la commune.

La ville de Rémire-Montjoly invite les exposants (commerçants non sédentaires, artisans, auto-entrepreneurs) souhaitant bénéficier d'un espace dédié à la commercialisation de leurs produits/services, à s'inscrire via les formulaires en annexe.



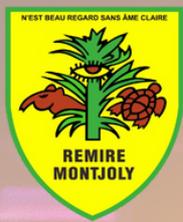
Formulaire "Restauration, food trucks et Gourmandises"

1 - DESCRIPTIF DE L'ÉVÉNEMENT :

La Fête de Rémire-Monjoly 2025 se tiendra les 5, 6 et 7 septembre 2025, aux abords de l'Hôtel de Ville, conformément au plan validé, et selon les horaires suivants :

- Vendredi 5 septembre : de 18h à 02h**
- Samedi 6 septembre : de 08h à 03h**
- Dimanche 7 septembre : de 07h à 22h**

Une programmation variée, à destination du tout public sera proposée durant ces trois jours.



Formulaire "Restauration, food trucks et Gourmandises"

2 - INFORMATIONS SUR L'EXPOSANT

- **Enseigne :**
- **Nom(s) et prénom(s) du ou des responsables du stand pendant la manifestation :**
.....
- **Adresse :**
- **Coordonnées téléphoniques :**.....
- **Adresse e-mail (écrire lisiblement) :**
.....
- **Attestation d'assurance :** OUI NON.
- **Immatriculation du véhicule ambulant ou (food truck) :**
.....



**Formulaire
"Restauration, food trucks
et Gourmandises"**

3- DESCRIPTIF DU FOOD TRUCK OU STAND PROPOSÉ PAR L'EXPOSANT

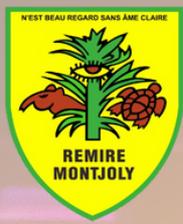
Avec vente d'alcool : OUI NON

Descriptif des produits apportés :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Descriptif des équipements de votre espace de vente :

.....
.....
.....
.....
.....



Formulaire “Restauration, food trucks et Gourmandises”

4 - TARIFICATION – Délibération du 09 juillet 2025

Une tarification fixe pour les stands de restauration et les emplacements ambulants

Emplacement ambulant (food trucks)	Vente à emporter - consommation debout	600,00 €
Stand de chapiteau 3x3m	Barbe à papa, chichi, glace, etc. sans tables ni chaises	300,00 €
Les vendeurs itinérants, sans emplacement, sans chapiteau	Vendeur de cacahuètes, pop-corn, et autres	150,00 €

Tarifs de départ pour les espaces de restauration incluant des places assises :

- 800 € : Emplacements de restauration avec places assises, situés à proximité de la zone podium;
- 400 € : Emplacements de restauration avec places assises, situés en retrait de la zone podium;
- 800 € : Emplacement situé en zone gastronomique, situé dans la zone de pétanque avec vue sur le podium.



Formulaire “Restauration, food trucks et Gourmandises”

5-INSTALLATION ET STATIONNEMENT

L’installation des tenanciers de food trucks et de stands de restauration est prévue entre le jeudi 05 septembre 2025 à partir de 17h et le vendredi 06 septembre 2025 jusqu’à 13h.

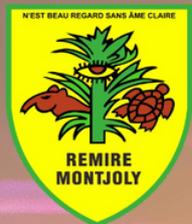
L’exposant devra régler au préalable la somme prévue par la tarification pour l’occupation de l’espace qui lui sera mis à disposition, conformément à la délibération du 09 juillet 2025 (voir document annexé).

Les tables et les chaises ne seront pas fournies.

Le gardiennage sera assuré pendant la fermeture du site par la société qui sera retenue par la collectivité.

Durant la manifestation des rondes seront effectuées par la Police Municipale de Rémire-Montjoly.

Les immatriculations de tous les véhicules qui accèderont au site devront être déclarées au préalable.



Formulaire
“Restauration, food trucks
et Gourmandises”

ATTESTATION SUR L’HONNEUR

**Je soussigné(e) M. ou Mme
Représentant(e) de l’..... atteste
sur l’honneur :**

- o de l’exactitude des renseignements indiqués dans le présent document.**
- o être à jour de mes obligations légales et sociales.**
- o respecter les règles de sécurité durant les 3 jours de festivités.**
- o ne pas vendre de boissons non autorisées par l’arrêté municipal.**
- o utiliser strictement des bouteilles en plastique et des gobelets jetables.**

**Je reconnais qu’en cas de non-respect de mes engagements, je
devrai quitter la zone de restauration de la fête communale qui
se déroulera les 5, 6, 7 septembre 2025, sans remboursement.**

Fait à, le
**Signature avec mention lu et approuvé +
cachet**



Formulaire “Restauration, food trucks et Gourmandises”

BESOINS TECHNIQUES :

Un branchement électrique sera mis à votre disposition via un coffret équipé de 4 prises électriques, permettant une puissance maximale. Merci d'indiquer vos besoins.

- Intensité :.....Ampères
- Puissance : Watts

ATTENTION :

Les exposants sont tenus de se munir :

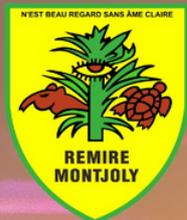
- de sacs poubelles, poubelles à couvercle;
- d'un bidon d'eau d'au moins 10 litres pour le lavage des mains dans le stand;
- d'un extincteur à jour;
- de la déclaration aux services vétérinaires pour la vente des plats contenant des produits d'origine animale : <https://agricultureportail.6tzen.fr/default/requests/cerfa1384/> – et de nous retourner le récépissé de dépôt.



Formulaire “Restauration, food trucks et Gourmandises”

PIECES À FOURNIR :

- Copie Recto/Verso de la pièce d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre de commerce ou extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité pour les personnes morales
- Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle
- Copie de l'assurance dommage-ouvrage pour les détenteurs de stands
- Attestation de formation spécifique aux règles en matière d'hygiène alimentaire pour les demandeurs de stand de restauration.



Formulaire "Restauration, food trucks et Gourmandises"

À RETENIR

- Les autorisations délivrées sont personnelles et révocables
- Elles ne sont ni cessibles, ni transmissibles
- Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fin de l'occupation sous peine d'amende (exception faite pour les espaces de rangement désignés)
- Toute demande de publicité (affichage ...) à apposer devra être soumise à un avis de la municipalité
- La Commune de Remire-Montjoly se décharge de toute responsabilité en cas de bris, de perte, de vol... etc survenus pendant les festivités

Les dossiers doivent être transmis COMPLETS.

Tout dossier incomplet lors du dépôt sera rejeté.

L'ensemble des documents et éléments demandés devront être transmis par mail au format PDF avec accusé de réception via l'adresse mail :

fete.communale@remiremontjoly.fr



Formulaire "Artisanat et loisirs"

Ce formulaire s'adresse aux :

- exposants (bijoux, accessoires, décoration, produits faits main...)
- prestataires de loisirs (jeux, manèges, structures gonflables...)
- porteurs de projets d'animations sportives ou culturelles (initiations, démonstrations, spectacles, ateliers participatifs...)

1- INFORMATIONS SUR LE CANDIDAT

- Nom/Raison sociale
- Nom du responsable :
- Adresse :
- Code postal : Ville :
- Téléphone :
- Email :
- SIRET / Numéro de registre :



Formulaire "Artisanat et loisirs"

2-TYPE DE STAND OU ACTIVITÉ PROPOSÉ(ES) (COCHEZ LA OU LES CASES CORRESPONDANTES) - EMPLACEMENT PAYANT VOIR DÉLIBÉRATION DU 09 JUILLET 2025.

- Bijoux / Accessoires
- Décoration / Artisanat
- Jeux de loisirs (jeux de société, créatifs...)
- Jeux gonflables
- Manèges
- Autre (précisez) :

Vous souhaitez proposer une animation sportive ou culturelle ?

- Oui Non

Si oui, merci de joindre une présentation de votre projet comprenant :

- Description détaillée (nature du projet, public visé, matériel, durée...);
- Besoins techniques ou logistiques spécifiques;
- Tarif (si rémunération envisagée);
- Relevé d'identité bancaire (RIB);
- Budget prévisionnel

Sous réserve de n'avoir perçu aucune aide, ni subvention de la municipalité au titre de l'année 2025



Formulaire "Artisanat et loisirs"

Description de l'activité :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3-BESOINS LOGISTIQUES

- Surface souhaitée (en mètres linéaires) :
- Accès à l'électricité : Oui Non
- Accès à l'eau : Oui Non
- Mobilier fourni ? (tables, chaises, etc.) : Oui Non

4-JOURS DE PRÉSENCE (COCHEZ)

- Vendredi 5 septembre
- Samedi 6 septembre
- Dimanche 7 septembre



Formulaire "Artisanat et loisirs"

Tarifs des stands applicables selon la délibération du 9 juillet 2025.

Stand de chapiteau 4x4m	Stand de jeux	300,00 €
Stand de chapiteau 5x5m	Expo-vente commerciale sans tables ni chaises	400,00 €
Jeux gonflables	Petits de 3 à 6 ans	300,00 €
	Moyens de 7 à 10 ans	500,00 €
	Grands de 10 à 12 ans	700,00 €
Cinéma 5D	-	600,00 €
Emplacement Forains/manège	Petits < 8 ans	1 000,00 €
	Grands > 8 ans	1 200,00 €
Les vendeurs itinérants, sans emplacement, sans chapiteau	Vendeur de ballons, objet fluoescant et autres	150,00 €



Formulaire "Artisanat et loisirs"

PIECES À FOURNIR

- Copie Recto/Verso de la pièce d'identité du demandeur
- Extrait KBIS du registre de commerce ou un extrait d'immatriculation au répertoire des métiers en cours de validité pour les personnes morales
- Copie de l'assurance à responsabilité civile et professionnelle
- Copie de l'attestation de formation à l'utilisation des extincteurs.
- Attestation de conformité pour les jeux et manèges

À RETENIR :

- Les autorisations délivrées sont personnelles et révocables
- Elles ne sont ni cessibles, ni transmissibles
- Le domaine public devra impérativement être libéré de tout matériel dès la fin de l'occupation sous peine d'amende (exception faite pour les espaces de rangement désignés)
- Toute demande de publicité (affichage) à apposer devra être soumise à un avis de la municipalité
- La Commune de Rémire-Montjoly se décharge de toute responsabilité en cas de bris, de perte, de vol... etc. survenus pendant les festivités



Formulaire “Artisanat et loisirs”

**Les dossiers doivent être transmis COMPLETS.
Tout dossier incomplet lors du dépôt sera rejeté.**

**L'ensemble des documents et éléments demandés devront être
transmis par mail au format PDF avec accusé de réception, via**

l'adresse mail :

fete.communale@remiremontjoly.fr

AVANT LE VENDREDI 15 AOÛT 2025